

Le 15 avril 2025

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, dûment convoquée et tenue le mardi 15 avril 2025 à compter de 18 h 30 en virtuel.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

PRÉSENCES - CAISSE

Conseil d'administration

Madame Joanie Poudrier, présidente
Madame Amélie Beauchesne, secrétaire

Personnel de la Caisse

Madame Martine Levasseur, directrice générale
Monsieur Martin Leroux, directeur Soutien à la gestion
Madame Charlotte Morin, adjointe soutien à la gestion
Madame Catherine Héon, animatrice et conseillère en communication et vie associative
Madame Jane Blackburn, adjointe à la direction générale

1.1. Mot de bienvenue

L'animatrice souhaite la bienvenue à tous à l'Assemblée générale annuelle qui se tient cette année en mode virtuel.

Madame Joanie Poudrier agit comme présidente d'assemblée. Elle est assistée dans l'animation par Madame Martine Levasseur, directrice générale, la secrétaire du conseil d'administration, Madame Amélie Beauchesne qui elle, sera assistée dans ses fonctions par Madame Jane Blackburn, adjointe à la direction générale et finalement Madame Catherine Héon comme animatrice.

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo du président du Mouvement, Monsieur Guy Cormier est présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Les règles de fonctionnement sont rappelées par l'animatrice pour les interactions, les votes et les questions puisque la rencontre se déroule en mode virtuel. De plus, une capsule vidéo explicative est présentée.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, deux scrutateurs doivent être nommés. Madame Héon propose donc Madame Charlotte Morin, adjointe soutien à la gestion ainsi que Monsieur Martin Leroux, directeur Soutien à la gestion puisqu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé.

(Nom retiré) propose d'adopter la recommandation et est appuyée par (nom retiré).

La proposition de nommer Madame Morin et Monsieur Leroux comme scrutateurs est adoptée.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Amélie Beauchesne, secrétaire du conseil d'administration, présente l'ordre du jour de l'Assemblée :

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

(Nom retiré) propose d'adopter l'ordre du jour et est appuyée par (nom retiré).

L'ordre du jour est adopté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 avril 2024

Tel qu'il a été mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 22 avril 2024 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse. Puisqu'il était possible d'en prendre connaissance à l'avance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

(Nom retiré) propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 2024 et est appuyé par (nom retiré).

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

En premier lieu, la présidente présente les membres qui composent le conseil d'administration.

Tel que mentionné par Monsieur Cormier dans sa vidéo, l'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord alors que tout a débuté le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement Desjardins s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Aussi, depuis des années, Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovante pour faciliter leur quotidien. En 2024, les membres et clients ont pu faire la connaissance d'Alvie sur AccèsD, l'assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée propose des astuces et aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour mieux gérer leurs finances. Au courant de la dernière année, il y a eu aussi l'ajout du dossier de crédit Équifax à même la plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux agences d'évaluation du crédit, Équifax et TransUnion sur la même plateforme.

En 2024, la totalité des caisses ont adopté un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Ce plan inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion.

Finalement, la présidente termine en remerciant ses collègues administrateurs et administratrices, les employés et les gestionnaires de la Caisse et remercie Madame Martine Levasseur, la directrice générale de la Caisse qui s'est jointe à la Caisse en mai dernier.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La secrétaire, qui est aussi la présidente du comité d'audit et déontologie, Madame Amélie Beauchesne, confirme que la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien en 2024 n'a constaté aucune situation de conflit d'intérêts, que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques et finalement que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le code.

3.3. Rapport financier

Madame Martine Levasseur, directrice générale, présente les résultats de l'année 2024. En premier lieu, elle donne un aperçu des résultats financiers du Mouvement.

Les excédents avant ristournes aux membres ont atteint 3,36 milliards de dollars, l'actif du Mouvement est maintenant de 471 G\$ et 557 millions ont été retournés dans la collectivité en 2024. Une autre très belle année pour le Mouvement Desjardins.

La directrice générale fait part que le 1^{er} avril 2024, les Centres Desjardins Entreprises de Québec-Portneuf et Québec-Capitale ont fusionné. Après un an, les résultats sont très positifs. Une équipe de 130 personnes travaille les grands

secteurs d'affaires comme le commercial et industriel, l'immobilier et l'agricole. Son volume d'affaires de 20 milliards de dollars en fait un chef de file au Québec.

Une capsule vidéo présente les résultats de la Caisse pour 2024.

Après la présentation des résultats 2024 de la Caisse, Madame Levasseur se dit très fière et enthousiaste d'avoir rejoint la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien en mai dernier.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La reddition des engagements de la Caisse dans son milieu est présentée par une capsule vidéo.

Une somme record de 432 000 \$ provenant du Fonds d'aide au développement du milieu a été retournée dans la collectivité en 2024 sous forme d'appui aux différents projets des organismes, des associations et des écoles qui ont réalisé des initiatives ayant des impacts significatifs et durables pour notre milieu.

Le conseil d'administration a approuvé un plan d'engagement et de proximité triennal. L'objectif de ce plan est de se donner une vision des engagements dans le milieu pour les trois prochaines années. Les priorités d'investissement ont été réévaluées pour s'assurer que l'engagement de la Caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de la communauté.

Un remerciement a été adressé aux membres et partenaires du milieu qui ont participé aux consultations.

En plus de l'engagement local, Desjardins appuie des projets d'envergure et de grande portée avec le Fonds du Grand Mouvement. Ce fonds a pour objectif de soutenir des initiatives structurantes qui contribuent à procurer un impact durable sur le développement socioéconomique des collectivités. Le fonds a été reconduit en 2024 pour un montant de 280 millions de dollars, somme qui sera disponible jusqu'en 2027. L'an dernier, dans la région de Québec, c'est plus de 4 millions qui ont été octroyés à 10 organismes. D'ailleurs, la Caisse est fière d'avoir porté au Fonds du Grand Mouvement l'un de ces projets qui devrait être annoncé sous peu.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question de (nom retiré) en lien avec les états financiers est posée. Ce dernier désire avoir une précision sur les composantes et frais afférents.

- Madame Levasseur répond que cette rubrique inclut l'allocation des coûts que la Fédération assume pour l'ensemble du groupe telles les dépenses en lien avec la sécurité, la modernisation des systèmes, le virage numérique, les coûts d'opération, etc. Ces investissements permettent au Mouvement Desjardins de demeurer compétitif sur le marché et ainsi de répondre aux besoins en constante évolution des membres et clients.

Un commentaire provenant de (nom retiré) est émis. Celle-ci qui désire remercier la Caisse au nom de l'organisme Rayon de Soleil, organisme que la Caisse aide via son Fonds d'aide au développement du milieu.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une capsule sur les ristournes est présentée.

Madame Héon précise que le scénario qui est recommandé est celui qui est le plus avantageux pour l'ensemble des membres et la communauté, et qu'il est totalement conforme aux encadrements applicables.

Madame Levasseur rappelle que les excédents à répartir se chiffrent à 10 983 000 \$ et donne les explications du partage des excédents annuels.

Les virements réglementaires, qui sont régis par l'Autorité des marchés financiers, et autres ajustements représentent un montant de 1 878 000 \$.

Le solde des excédents à répartir atteint donc 12 681 000 \$. De ce montant, on déduit l'affectation d'excédents au paiement de la ristourne et du Fonds d'aide au développement du milieu pour un montant de 2 176 000 \$, la ristourne d'un montant de 2 497 000 \$, le recouvrement d'impôt de 644 000 \$, l'affectation au Fonds d'aide au développement du milieu pour un montant de 324 000 \$ et nous affectons 10 684 000 \$ à la réserve pour nous permettre de financer nos opérations. Ceci permet d'avoir un solde à répartir à 0.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		10 983
Virements réglementaires et autres ajustements		1 878
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	979	
• Autres éléments du résultat	580	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	320	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir		12 861
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(2 176)
• Ristourne	(2 497)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	644	
• Affectation au FADM	(324)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(10 684)
Solde des excédents à répartir		0

FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

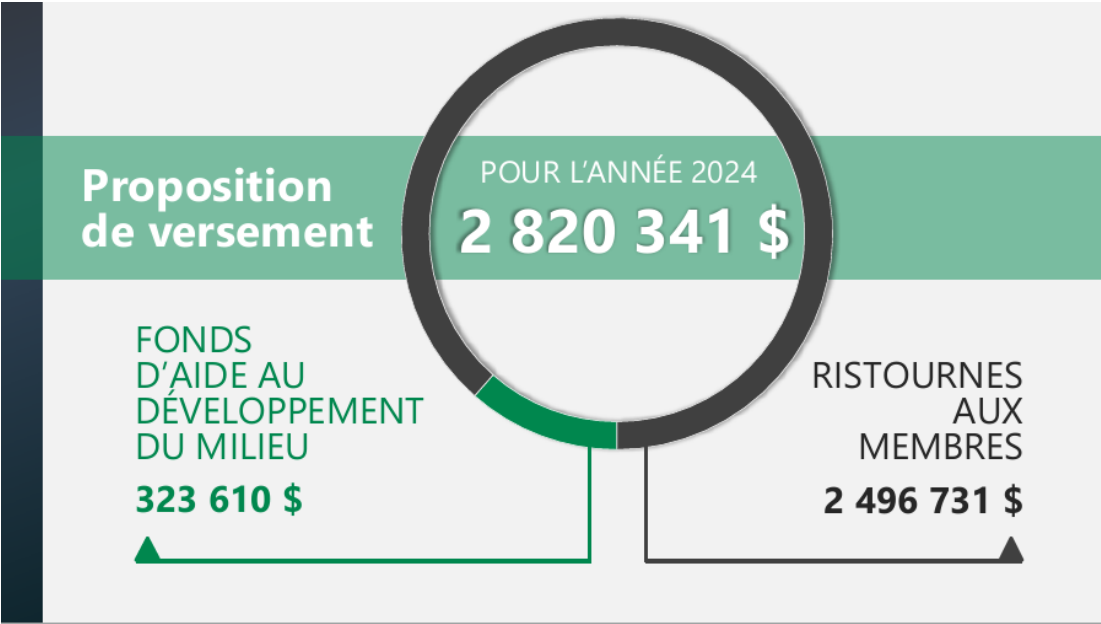
RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Voici la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir la ristourne.

Nous recommandons un montant de ristournes aux membres de 2 496 731 \$ et un montant de 323 610 \$ pour alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse, ce qui donne un total de 2 820 341 \$. Ce montant est le montant maximal que la caisse peut ristourner selon les encadrements.



Nous proposons pour la ristourne volumes, un taux de 0,58 \$ par 1 000 \$ de volume, qui est le taux proposé pour l'ensemble des caisses Desjardins, et ce, autant pour le volet particulier, qu'entreprise.

Un montant de 0,58 \$ /1 000 \$ pour les comptes, les épargnes et placements, les fonds, ainsi que les prêts et marges de crédit, ce qui représente un total de 1 459 000 \$.

Pour les autres catégories de ristournes, les taux et montants sont établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Ainsi, en ce qui concerne la ristourne assurances, le montant proposé est de 23 \$ / 1 000 \$ de primes pour un montant total de 333 000 \$. La ristourne sur les cartes de crédit représente 0,58 \$ / 1 000 \$ d'achat net, pour un total de 198 000 \$.

Un montant de 50 \$ est versé pour la ristourne/produits aux membres et clients qui détiennent un produit dans chacune des 4 familles (compte, épargne, crédit, assurances) durant 12 mois. Si les 4 produits ont été détenus durant une période inférieure à 12 mois, le montant sera ajusté proportionnellement. Pour les membres de moins de 30 ans, la détention requise est de 3 familles. Le montant total représente 450 000 \$.

Finalement, la ristourne concernant les services de placement et d'investissement en gestion de patrimoine représente 56 000 \$.

Ces 5 catégories de ristournes représentent un montant total de 2 496 731 \$, montant présenté antérieurement.

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes	0,58 \$	268
Épargne et placements		356
Fonds		125
Prêts et marges de crédit		710
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	333
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	198
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	450
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	56
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		2 497
¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.		

(Nom retiré) propose l'adoption de la répartition des excédents annuels. (Nom retiré) appuie cette proposition.

Madame Héon précise que cette proposition de l'assemblée portant sur la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne et recommandée par le conseil d'administration, sera soumise au vote à la fin de cette rencontre.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que présidente du conseil d'administration, tel que le prévoit le règlement, Madame Joanie Poudrier agira comme présidente d'élection et Madame Amélie Beauchesne agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Les membres s’attendent à ce que le conseil d’administration de leur Caisse soit formé de personnes qui leur ressemblent. Des personnes qui, collectivement, possèdent les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s’assurer que la Caisse soit bien gérée.

C’est pour cette raison que le conseil d’administration se donne des cibles de compétences et de représentativité, appelé le profil collectif enrichi. Annuellement, le conseil d’administration met à jour son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés.

Madame Joanie Poudrier présente le profil qui était recherché.

Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025

COMPÉTENCES ▪ Droit / Déontologie ▪ Communication ▪ Développement durable ▪ Technologies de l’information	REPRÉSENTATIVITÉ GENRES ▪ Femmes : 2 ▪ Hommes : 2 GROUPE D’ÂGE ▪ 18-34 ans : 2 ▪ 65 ans et + : 2	REPRÉSENTATIVITÉ GÉOGRAPHIQUE ▪ Shannon
--	---	--

Les compétences recherchées étaient les suivantes :

- Droit / Déontologie;
- Communication;
- Développement durable;
- Technologies de l’information.

La représentativité souhaitée était de 2 femmes et 2 hommes.

Les groupes d’âge recherchés étaient 2 personnes entre 18 et 34 ans et 2 personnes de 65 et plus.

La diversité ethnoculturelle était encouragée et la représentativité géographique de Shannon.

En posant sa candidature, chaque membre devait démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil d’administration. Les critères recherchés ne sont pas obligatoires, il s’agit plutôt d’objectifs souhaités par le conseil d’administration.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Afin de respecter le règlement de la Caisse, l’appel de candidatures a débuté le 20 janvier 2025 et s’est terminé le 10 février 2025. Quatre postes étaient en élection et nous avons reçu sept candidatures admissibles à l’intérieur de ce délai.

Candidatures reçues POSTES UNIVERSELS		Rendez-vous sur le site Web de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates	
	Sara DOUCET		Maxime PÉPIN
	Sylvain GAUMOND		Pierre POTHIER
	Claude LEFEBVRE		Catherine SIMARD
	Maxime MONFETTE		

Les candidatures reçues durant cette période sont :

- Madame Sara Doucet;
- Monsieur Sylvain Gaumond;
- Monsieur Claude Lefebvre;
- Monsieur Maxime Monfette;
- Monsieur Maxime Pépin;
- Monsieur Pierre Pothier;
- Madame Catherine Simard.

Un document de présentation de ces sept personnes a déjà été déposé sur le site internet de la Caisse.

Une capsule vidéo des sept candidats est présentée.

5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

Madame Joanie Poudrier remercie tous les candidats qui ont soumis leur candidature et précise que le vote sera en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Héon rappelle que la période de vote sera ouverte dès la fin de la présente rencontre pour les quatre prochains jours et rappelle que les membres sont invités à voter pour la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Les consignes pour exercer leur droit de vote sont expliquées aux membres.

6. FIN DE LA RENCONTRE

La présidente remercie Madame Héon pour l'animation de l'Assemblée générale annuelle. Elle remercie aussi toute l'équipe de la Caisse pour leur dévouement à bien servir les membres et clients ainsi que pour les excellents résultats 2024. Elle remercie également les membres du conseil d'administration qui veillent aux intérêts des membres et qui s'assurent du bon fonctionnement de la Caisse. Elle souhaite bonne chance à ceux et celles qui sont en élection et finalement, elle remercie les membres de leur présence et de leur confiance tout au long de l'année.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici le résultat obtenu à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels :

96,35% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Membres du conseil d'administration qui ont été élus :

- Madame Sara Doucet
- Monsieur Maxime Monfette
- Monsieur Pierre Pothier
- Madame Catherine Simard

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale annuelle est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.

La secrétaire

La présidente

Madame Amélie Beauchesne

Madame Joanie Poudrier